



COMMUNIQUE DE PRESSE

FACE: FÉDÉRATION EUROPÉENNE DES ASSOCIATIONS DE CHASSE ET CONSERVATION DE LA FAUNE SAUVAGE

LE RETOUR DU LOUP DANS LE PAYSAGE EUROPÉEN : DÉFIS ET SOLUTIONS

Conférence européenne sur la gestion du loup organisée par l'intergroupe « Biodiversité, chasse et activités rurales » au Parlement européen le 15 septembre 2015 à Bruxelles.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bruxelles, 8 Aout 2015 – Les loups font le retour dans le paysage européen. Si l'augmentation de la population européenne de loups est sans aucun doute le fruit de la bonne mise en œuvre de la directive Habitats, elle présente néanmoins des défis nouveaux là où l'espèce n'a plus été observée depuis près d'un siècle et les conflits qui en découlent nécessitent des mesures. Loués par certains, craints par d'autres, les loups font l'objet d'un vif débat qui oppose ceux dont les activités sont menacées par les loups, ceux qui les voient d'un bon œil et les décideurs politiques chargés de gérer leurs populations.

C'est dans ce contexte que l'intergroupe « Biodiversité, chasse et activités rurales » du Parlement européen organisera une conférence le 15 septembre 2015, intitulée *Le retour du loup dans le paysage européen : défis et solutions*.

L'objectif de cette conférence est d'encourager un dialogue constructif entre les principales parties prenantes afin de déterminer quelles méthodes de gestion sont les plus à même de réduire les conflits hommes-loups. Les débats viseront à trouver un équilibre entre les objectifs de conservations, les exigences à l'échelle locale et la nécessité d'adopter des mesures réalistes et, le cas échéant, novatrices, qui tiennent compte du cadre et des objectifs de la directive Habitats de l'UE.

Le Président de l'intergroupe, le Député européen Karl-Heinz Florenz (PPE), a déclaré : « Nous devons éviter toute situation dans laquelle les loups perdraient leur méfiance naturelle vis-à-vis de l'homme. Lorsque les médias rapporteront le premier incident sérieux, l'attitude favorable au retour du loup disparaîtra. C'est précisément ce que nous cherchons à éviter en promouvant une approche raisonnable de la gestion du retour du loup dans le paysage européen ». M. Florenz présentera la manifestation, qui sera présidée par le Député européen Bendt BENDTSEN (PPE).

COMMUNIQUÉ DE PRESSE : LE RETOUR DU LOUP DANS LE PAYSAGE EUROPÉEN : DÉFIS ET SOLUTIONS

Intervenants :

- Helmut DAMMAN-TAMKE, Président de l'Association de chasse de Basse-Saxe
- Dr. Julien ALLEAU, Centre de Recherche d'Histoire Quantitative
- Emmanuel COSTE, COPA-COGECA
- Jozef DOCZY, Directeur du département Forêts et chasse, ministère de l'Agriculture et du développement rural de la République de Slovaquie.
- Semi NIEMI, Conseiller au ministère de l'Agriculture et des forêts de Finlande.
- Dr. Eick von RUSCHKOWSKI, Union pour la conservation de la nature et de la biodiversité (NABU)

La conférence se tiendra le 15 septembre 2015 au Parlement européen, salle PHS 7C 050 à 11h30.

Contexte

L'intergroupe Biodiversité, chasse et activités rurales a été créé en 1985 et est l'un des intergroupes les plus anciens et les plus actifs du Parlement. Depuis 1985, la Fédération des associations de chasse et de conservation (FACE) se charge du secrétariat de l'intergroupe. Les travaux de l'intergroupe sont axés sur des dossiers relatifs à des domaines dans lesquels le Parlement européen est compétent, notamment en matière de biodiversité, de chasse, de pêche à la ligne, de gestion de la faune sauvage, des forêts, de l'agriculture et de la conservation de la nature, tout en prenant en considération la santé et les bien-être de l'homme et des animaux. L'intergroupe aborde également des dossiers transversaux qui ont une incidence sur les activités socio-économiques dans les zones rurales.

En mai 1992, l'UE a accordé au loup gris (*Canis Lupus*), alors en voie de disparition, le statut d'espèce strictement protégée en vertu de la directive Habitats 92/43/CEE, interdisant sa mise à mort volontaire. Depuis 1992, la population a fortement augmenté et n'est plus menacée d'extinction depuis 2009.

En dépit de ce rétablissement, la législation n'a pas changé. Les agriculteurs appellent à ce que des mesures soient prises pour contrôler la reproduction de l'espèce afin de protéger les élevages et favoriser une meilleure cohabitation.

Pour s'inscrire à l'évènement :

Veillez contacter Cecilia Luetgebrune par email sur : cecilia.luetgebrune@face.eu



COMMUNIQUÉ DE PRESSE : LE RETOUR DU LOUP DANS LE PAYSAGE EUROPÉEN : DÉFIS ET SOLUTIONS

FIN

NOTES À LA RÉDACTION:

La FACE est la Fédération des Associations de Chasse et de Conservation de la Faune Sauvage de l'UE. Etabli en 1977, la FACE représente les intérêts des 7 millions de chasseurs en Europe en tant qu'organisation non-gouvernementale sans but lucratif (ONG). La FACE est constituée des associations nationales de chasse de 36 pays européens incluant les 28 Etats membres de l'Union. La FACE a également 4 membres associés et est établie à Bruxelles. La FACE défend le principe d'utilisation durable de la Nature, est membres de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN) depuis 1987 et plus récemment de *Wetlands International*. La FACE travaille avec ses partenaires sur de nombreux sujets ayant trait à la chasse, allant des accords internationaux de conservation à leur mise en œuvre locale dans le but de soutenir la chasse en Europe. www.face.eu

POUR DE PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS, VEUILLEZ CONTACTER (À NE PAS PUBLIER) :

Mayssa Vande Vyvre, Communications Officer, mayssa.vandevyvre@face.eu T : +32 (0) 2 732 6900

